

Évolution des structures territoriales depuis 2001.

En sept ans la situation administrative de Bois Robert a plus évolué que ces trente dernières années.

En 2001, il devint indispensable pour accéder aux aides régionales, départementales nécessaires à notre modernisation et, à notre développement, de créer les Communautés de Communes de notre région, appelées communément [ComCom](#).

A l'origine il avait été prévu que Bois Robert intègrerait l'agglomération dieppoise.

Immédiatement, avec Antoine Legendre, nous avons constaté que les intérêts de notre ruralité n'étaient pas compatibles avec ceux d'une grande ville et nous sommes intervenus officiellement auprès de monsieur le Sous Préfet qui a parfaitement compris notre motivation. Comme nous le demandions, il nous a associé au périmètre de la [Communauté de Communes Varenne et Scie](#) dont Longueville est le chef lieu de canton.

Nous adhérons dans cette Communauté avec 21 autres communes soit un total de 6745 habitants.

Depuis le début je suis déléguée communautaire, élue par le conseil municipal de Bois Robert pour représenter le village à la [ComCom](#). J'ai demandé à intégrer les commissions suivantes: logement, équipement, culture, scolaire et sport.

Dans le cadre de la politique de décentralisation du Gouvernement, nous savions que dans la décennie à venir toutes les ComCom devraient intégrer une entité plus étendue. Celle-ci serait : LE PAYS.

Le plus naturel pour nous étant le Pays Dieppois.

Prévoyant notre intégration dans cette nouvelle et importante structure, et pour éviter une trop grande disproportion entre la ville et la ruralité, nous avons créé en janvier 2005 le Syndicat mixte Terroir de Caux regroupant 3 ComCom : Saône et Vienne, Trois Rivières et Varenne et Scie ; soit un total de 32 222 habitants pour 78 communes rurales qui unies pèseront autant que l'agglomération Dieppoise.

Au sein du Terroir de Caux , chaque Com Com a désigné 9 délégués et leur conseiller général soit 27 délégués et 3 conseillers généraux qui à leur tour ont élu 8 membres du bureau dont j'ai l'honneur de faire partie.

En conséquence, le nouveau Maire que vous désignerez, au-delà de ses fonctions de gestionnaire de la commune, devra être préparé à des tâches administratives de plus en plus complexes, face à l'avalanche de textes et de règlements qu'engendrera l'adoption de la charte [Pays Dieppois - Terroir de Caux](#), début 2008, futur territoire de 128 communes représentant 102 700

habitants.

J'ai, depuis l'origine, collaboré à cette grande et passionnante aventure. Quelles que soient mes fonctions, ma participation a toujours été bénévole et a nécessité ma présence à plus d'une centaine de réunions par an.

Si vous décidez d'élire cette liste, vous choisirez un Maire dynamique, gestionnaire, connaissant les structures.

Je me prépare depuis 7 ans et je saurais défendre les intérêts du Bois Robert au sein du [Pays Dieppois - Terroir de Caux](#) dont je connais tout l'historique.

Mme Chantal COTTEREAU
Déléguee communautaire